



Compte Financier Unique 2023

Conseil municipal du 14 juin 2024

Conformément à l'article 107 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales, et notamment une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles jointe au budget primitif et au compte administratif.

L'article 242 de la loi de finances 2019 modifié par l'article 137 de la loi de finances 137 de la loi de finances pour 2021 a ouvert la possibilité d'expérimenter le Compte Financier Unique (CFU) qui se substitue au Compte Administratif et au Compte de Gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

La commune d'Ambérieu en Bugey s'est portée candidate pour la 3^e phase de l'expérimentation, pour les comptes 2023.

L'exercice 2023 est donc le premier pour lequel la collectivité vote un compte financier unique.

L'expérimentation du compte financier unique concerne uniquement le Budget Principal de la commune.

La mise en place du compte financier unique devrait être obligatoire pour l'ensemble des collectivités à compter de l'année 2024.

C'est donc par anticipation que la ville d'Ambérieu en Bugey a souhaité mettre en place la réforme budgétaire en lien avec ce nouveau document afin de poursuivre son effort d'optimisation, de transparence et de fiabilisation des données budgétaires.

À PRÉSENT, avec le CFU :

- Monsieur le Maire et Madame la Responsable du Service de Gestion Comptable de Montluel élaborent ensemble le « **Compte Financier Unique** » ;
- Le CFU présente une **information financière rationalisée et simplifiée**, plus facile à lire ;
- La confection du CFU est entièrement **dématérialisée**, ce qui facilite le travail des services ;
- Grâce au CFU, les doublons qui existaient entre le compte administratif et le compte de gestion ont disparu ;
- Pour l'Assemblée délibérante, le calendrier de vote est inchangé.

Ce qui ne change pas avec le CFU :

L'objectif du CFU est de rendre l'information financière plus simple et plus lisible.

Ce qui change avec le CFU :

Dans un seul document, le CFU, présente à la fois des données d'exécution budgétaire et des informations patrimoniales : ces données se rejoignent pour permettre de mieux apprécier la situation financière du budget concerné.

La lecture de l'exécution budgétaire modernisée se complète d'une vision patrimoniale.

Le bilan présente notamment la valeur des biens immobilisés, le niveau des créances et des dettes en fin d'exercice.

Les « états annexés » (en partie IV) apportent des informations complémentaires budgétaires, comptables ou de gestion.

Ils correspondent à certaines annexes des comptes administratifs. Par mesure de **simplification**, des états qui ne sont plus jugés utiles ont été supprimés, pour mettre en lumière les informations les plus pertinentes.

Avec une procédure de confection du CFU entièrement dématérialisée, des **contrôles automatisés** de cohérence se font entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable de la DGFIP.

Le compte financier unique retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées sur l'année 2023. Tout comme le budget principal, il comporte deux sections, la section de fonctionnement, qui correspond à la gestion des affaires courantes et récurrentes de la collectivité, et la section d'investissement, qui a vocation, par la programmation de dépenses structurantes et présentant un caractère plus exceptionnel, à être tournée vers l'avenir.

Dans chacune des sections, les dépenses et recettes sont classées par chapitre et par article.

Le compte financier unique doit être voté par l'Assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivante à laquelle il se rapporte. Par cet acte, Monsieur le Maire, ordonnateur, présente un bilan de l'année écoulée.

1) L'exécution 2023 du budget principal

L'exécution du budget principal pour l'année 2023 par chapitre, se décompose comme suit :

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
011 - CHARGES A CARACTERES GENERAL	4 323,01 k€	013 - ATTENUATION DE CHARGES	86,25 k€
012 - CHARGES DU PERSONNEL	8 561,75 k€	70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 110,25 k€
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	260,71 k€	731 - FISCALITE LOCALE	9 785,40 k€
65 - AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES	1 787,14 k€	73 - IMPOTS ET TAXES	3 431,54 k€
		74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	3 098,46 k€
		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 036,92 k€
66 - CHARGES FINANCIERES	204,45 k€	76 - PRODUITS FINANCIERS	1,06 k€
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	15,61 k€	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	576,70 k€
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	0,00 k€	78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	0,00 k€
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 405,21 k€	042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	154,13 k€
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (a)	16 557,87 k€	RECETTES DE FONCTIONNEMENT (c)	19 280,71 k€
002 - EXCEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT (b)	0,00 k€	002 - EXEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT (d)	6 865,11 k€
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (a+b)	16 557,87 k€	TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (c+d)	26 145,82 k€

Soit un excédent à affecter de **9 587 942,03 €**

Dépenses d'Investissement		Recettes d'investissement	
		13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	327,88 k€
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	96,00 k€	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 k€
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	29,80 k€	204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	0,00 k€
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 409,46 k€	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 k€
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	1 118,76 k€	23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 k€
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	0,00 k€	10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	595,76 k€
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00 k€		
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	999,05 k€	16 - EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES	0,00 k€
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	57,43 k€	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERE	873,56 k€
040 - OPERATION ORDRE DE TRANSFERT EN SECTION	154,13 k€	040 - OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 405,21 k€
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	94,07 k€	041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	94,07 k€
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (k=i+j)	3 958,69 k€	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (o=m+n)	3 296,47 k€
001 - RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (l)	0,00 k€	001 - EXEDENT REPORTE INVESTISSEMENT (p)	261,17 k€
TOTAL GENERAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (k+l)	3 958,69 k€	TOTAL GENERAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (o+p)	3 557,64 k€
RAR dépenses	730,05 k€	RAR Recettes	93,33 k€

Soit un besoin de financement de

662 219,92 €

La Ville enregistre, pour l'année 2023, une hausse de près de 3.07 % de ses recettes réelles de fonctionnement (+ 570 K€), poursuivant et fiabilisant ainsi les efforts budgétaires.

Les charges réelles de fonctionnement subissent une très forte augmentation de 7.23 % en 2023, principalement en lien avec l'inflation importante que connaît notre pays, ainsi que l'augmentation du point d'indice en termes de rémunération des agents et divers recrutements source d'une variation de la masse budgétaire de 6.04 %, impactant de fait fortement les dépenses générales de la collectivité.

Malgré cela, les dépenses restent particulièrement maîtrisées et limitées en vue de conforter les équilibres nécessaires en termes de fonctionnement. Pour mémoire, les dépenses s'élevaient à 14 131 k€ en 2022.

Les recettes réelles d'investissement, sont également en augmentation (+ 15.78 %) et s'élèvent à 1 797 k€, notamment grâce aux cessions d'immobilisations et à la perception de subventions en lien avec des travaux réalisés par la Ville.

Quant aux dépenses réelles d'investissement, leur volume atteint 3 710 k€ en 2023. Néanmoins, certains projets qui n'ont pu être réalisés en 2023 et ont été reconduits sur 2024 : Etude architecturale du château de St Germain (20 k€), exploitation des installations thermiques (30 k€), remplacements de menuiseries (60 k€), remplacement leds éclairage public (34 k€), installations de pics pigeons (10 k€). Également, des éléments de facturation se sont fait attendre notamment sur l'opération de déconstruction des 4 coins entraînant des restes à réaliser à hauteur de 373 k€, ou encore concernant l'enfouissement des réseaux sur Sarraill (148 k€).

2) Solde Intermédiaire de Gestion

<i>En milliers d'euros</i>	Exécution 2022	Exécution 2023	Evolution en valeurs	Evolutions en %
Recettes réelles de fonctionnement hors cession (A)	17 737,66 k€	18 551,87 k€	814,21 k€	4,59 %
Dépenses réelles de fonctionnement (B)	14 131,23 k€	15 152,67 k€	1 021,44 k€	7,23 %
Épargne brute (C = A – B)	3 606,42 k€	3 399,20 k€	-207,22 k€	-5,75 %
Remboursement capital de la dette (D)	994,37 k€	999,05 k€	4,67 k€	0,47 %
Épargne nette (E = C – D)	2 612,05 k€	2 400,16 k€	-211,90 k€	-8,11 %
Recettes réelles d'investissement (hors chapitre 16 et compte 1068) + cessions (F)	2 371,10 k€	2 371,90 k€	0,81 k€	0,03 %
Dépenses réelles d'investissement (hors chapitre 16) (G)	1 664,94 k€	2 711,44 k€	1 046,51 k€	62,86 %
<i>Dont dépenses d'équipement brut</i>	<i>0,00 k€</i>	<i>29,80 k€</i>	<i>29,80 k€</i>	<i>0,00 %</i>
Financement par (-) ou reconstitution (+) des fonds propres (H = E + F – G)*	3 318,22 k€	2 060,62 k€	-1 257,60 k€	-37,90 %
Encours de la dette au 31/12 (I)	10 301,84 k€	9 302,80 k€	-999,05 k€	-9,70 %

L'Épargne brut est en légère baisse (- 5.75 %) et s'établie à 3 399 k€, ce qui reste un niveau très convenable.

Le remboursement du capital de la dette se poursuit pour 999 milliers d'euros.

L'épargne nette, constituée de l'épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette, finance directement les investissements de la commune à hauteur de 2 400 k€ d'euros.

L'endettement général de la Ville a continué sa diminution pour plus de 9.7 %. L'encours de dette, au 31 décembre 2023, s'établit ainsi à 9 303 k€ d'euros.

La Commune, à l'instar des autres collectivités, est entrée dans la phase opérationnelle du mandat, provoquant par conséquent une augmentation des dépenses. Néanmoins, le travail réalisé en amont ces dernières année a permis de maîtriser pleinement les finances de la Ville, aussi l'ensemble des opérations pourront être conduites sans déstabiliser l'équilibre financier difficilement rétablie. La sécurité budgétaire de la Commune sera donc conservée, d'autant plus que les projets arrêtés ne nécessiteront pas de recours à l'emprunt. De fait, non seulement des chantiers structurants seront produits, mais également la collectivité poursuivra son désendettement en vue d'assainir définitivement les finances municipales.

3) Les dépenses de fonctionnement

L'exécution du budget 2023 par chapitre est la suivante :

Dépenses fonctionnement - en milliers d'euros	Budget annuel 2023	Exécution 2023	Taux d'exécution
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 536,50 k€	4 323,01 k€	78,08 %
012 - CHARGES DU PERSONNEL	8 777,37 k€	8 561,75 k€	97,54 %
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	265,00 k€	260,71 k€	98,38 %
65 - AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES	1 994,17 k€	1 787,14 k€	89,62 %
DEPENSES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT	16 573,04 k€	14 932,61 k€	90,10 %
66 - CHARGES FINANCIERES	224,08 k€	204,45 k€	91,24 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	17,50 k€	15,61 k€	89,21 %
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4,00 k€	0,00 k€	0,00 %
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	16 818,62 k€	15 152,67 k€	90,09 %
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	6 910,18 k€		0,00 %
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 135,00 k€	1 405,21 k€	123,81 %
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (b)	8 045,18 k€	1 405,21 k€	17,47 %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (c=a+b)	24 863,80 k€	16 557,87 k€	66,59 %

* le chapitre 023 ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57

Le taux d'exécution des dépenses réelles s'établi à 90.09 %, soit une augmentation de + 4.24 % au regard de 2022 où le taux d'exécution s'établissait à 85.85 %.

Les principaux postes se situent à un taux d'exécution en augmentation au regard du prévisionnel qui avait été arrêté au budget primitif et amandé en budget supplémentaire :

- Charges à caractère général 78.08 % d'exécution contre 69.74 % en 2022,
- Charges de personnels 97.54 % d'exécution contre 95.87 % en 2022,
- Autres charges de gestion courante 89.62 % d'exécution contre 89.76 % en 2022.

Le bilan est par conséquent plus satisfaisant en termes de rendement d'activité des services.

Comparaison de l'exécution des dépenses de fonctionnement par chapitre :

Dépenses hors chapitre 023* - en milliers d'euros	Exécution 2022	Exécution 2023	Evolution en valeurs	Evolution en %
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 774,89 k€	4 323,01 k€	548,12 k€	14,52 %
012 - CHARGES DU PERSONNEL	8 352,01 k€	8 561,75 k€	209,73 k€	2,51 %
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	270,93 k€	260,71 k€	-10,21 k€	-3,77 %
65 - AUTRES CHARGES DE GESTIONS COURANTES	1 546,18 k€	1 787,14 k€	240,96 k€	15,58 %
DEPENSES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT	13 944,00 k€	14 932,61 k€	988,60 k€	7,09 %
66 - CHARGES FINANCIERES	159,38 k€	204,45 k€	45,07 k€	28,28 %
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	21,11 k€	15,61 k€	-5,50 k€	-26,05 %
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6,74 k€	0,00 k€	-6,74 k€	-100 %
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT (a)	14 131,23 k€	15 152,67 k€	1 021,44 k€	7,23 %
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 483,31 k€	1 405,21 k€	-78,11 k€	-5,27 %
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (b)	1 483,31 k€	1 405,21 k€	-78,11 k€	-5,27 %
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (c=a+b)	15 614,55 k€	16 557,87 k€	943,33 k€	6,04 %
002 - EXCEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT (d)			0,00 k€	0,00 %
TOTAL GENERAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (c+d)	15 614,55 k€	16 557,87 k€	943,33 k€	6,04 %

* le chapitre 023 ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57

L'évolution globale des dépenses réelles de fonctionnement est en augmentation de 6.04 % par rapport à l'année 2022.

La principale évolution concerne les charges financières qui augmentent de 28.28 % correspondant au remboursement anticipé du prêt ONF datant de 1973 (pour un montant de 47 k€).

Les autres charges de gestion courante subissent une augmentation de 15.58 % regroupant la participation du Centre Nautique (en augmentation de 69 k€) mais aussi des créances de non valeurs et des frais obsèques des indigents.

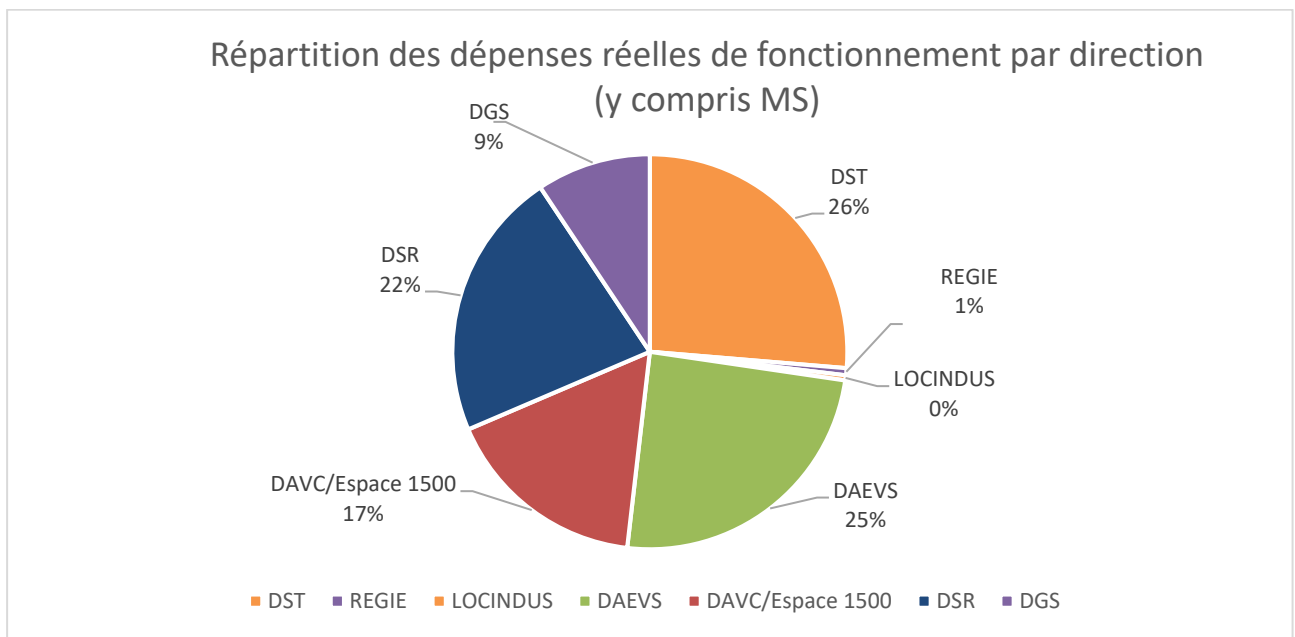
Les charges à caractère générale augmentent de 14.52 %, en raison principalement de l'inflation et de l'impact direct sur les fluides.

Il en est de même des charges de personnel qui globalement évoluent de manière maîtrisée (augmentation de 2.51 % en lien avec la réévaluation du point d'indice et l'augmentation des grilles indiciaires) et permettent d'absorber à coût presque constant l'effet GVT naturel. Au-delà, divers recrutements sont intervenus alourdissant de fait naturellement le poids de la masse salariale.

Les opérations d'ordres entre sections sont imputées sur ce chapitre par deux types d'écritures :

- La dotation aux amortissements des immobilisations pour près de 830 k€ en 2023,
- Les écritures liées aux cessions des immobilisations (sortie de l'actif et plus-value comptable) pour près de 575 k€.

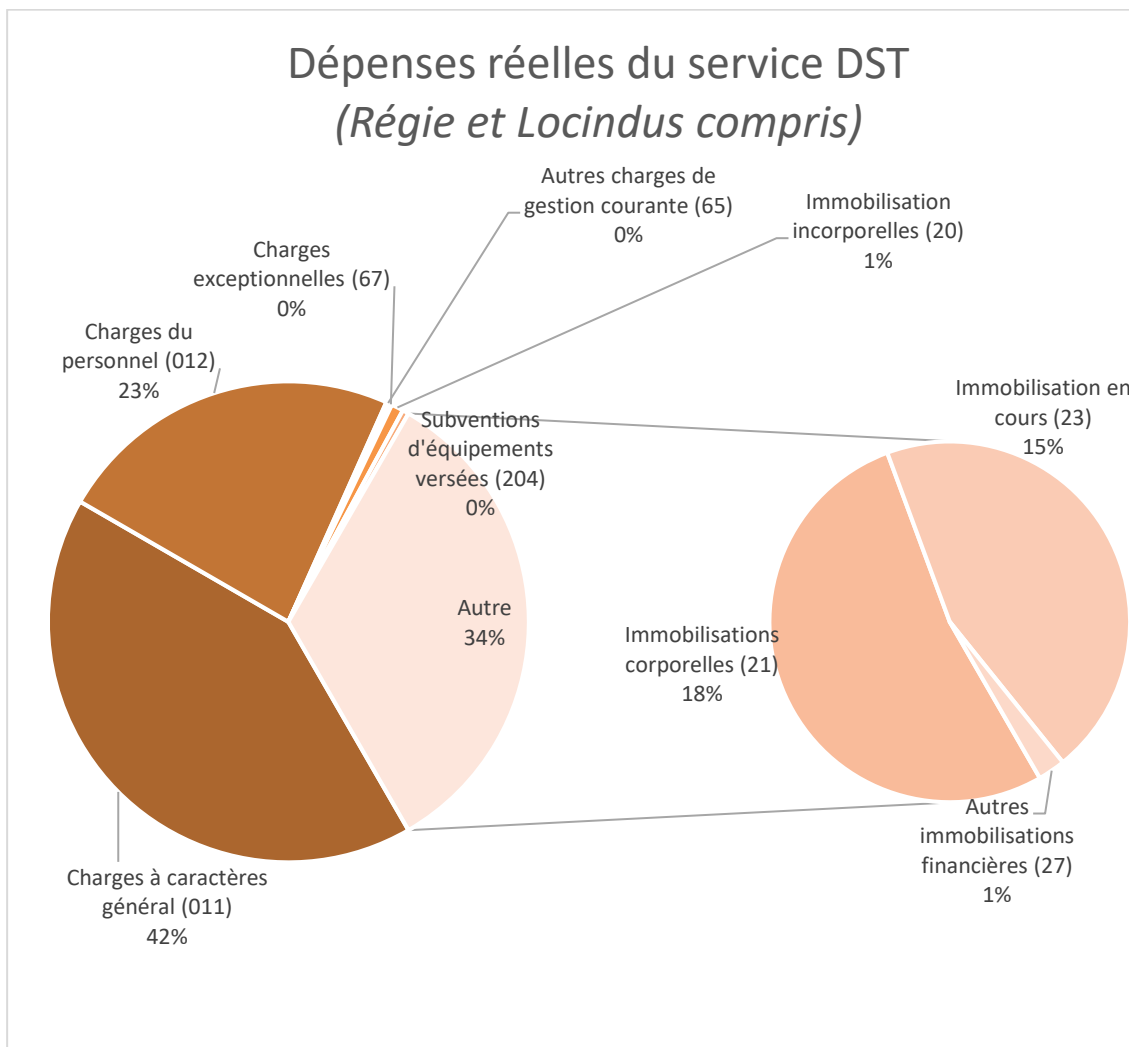
Les dépenses réelles de fonctionnement se répartissent par direction comme suit :



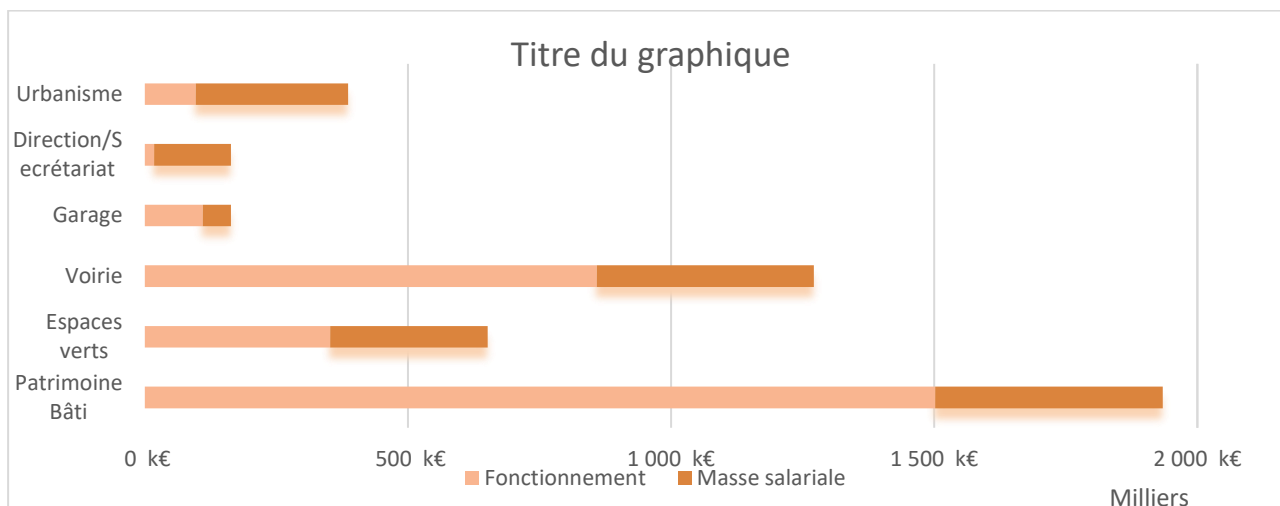
Dépenses réelles réalisées au titre des Services Techniques et Urbanisme

Les dépenses des services techniques et de l'urbanisme représentent 6 971 d'euros, fluides compris. Les charges du personnel représentent 1 633 k€.

Par nature, les dépenses réelles réalisées au titre des services techniques sont les suivantes :



Par services, la répartition de ces mêmes dépenses de fonctionnement est la suivante :



Service viaire	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	1 501,80 k€	1 290,11 k€	116,41 %	16,41 %
Frais personnel	432,25 k€	465,10 k€	92,94 %	-7,06 %
Total	1 934,05 k€	1 755,22 k€	110,19 %	10,19 %

Comprend l'entretien des bâtiments y compris les fluides et AMO, les vérifications électriques, les maintenances des ascenseurs et élévateurs /SSI/sanitaires/portes automatiques/extincteurs/alarmes/système de désenfumages/VMC/hottes, les locations et charges, les contrôles amiantes, les locations nacelles.

Voirie	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	858,71 k€	654,69 k€	131,16 %	31,16 %
Frais personnel	412,24 k€	440,38 k€	93,61 %	-6,39 %
Total	1 270,95 k€	1 095,06 k€	116,06 %	16,06 %

Comprend la voirie, l'éclairage public et l'entretien des zones industrielles y compris en régie et la dératisation.

Espace vert	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	352,35 k€	186,42 k€	189,01 %	89,01 %
Frais personnel	299,17 k€	355,03 k€	84,26 %	-15,74 %
Total	651,52 k€	541,46 k€	120,33 %	20,33 %

Comprend l'entretien des bois, des chemins, des stades et des espaces verts soit débroussaillages, désherbages, tailles des haies, élagage, plantations, tontes, arrosages, location de mini pelle, décorations lors des festivités (Noël, Espace d'un été...)

Urbanisme/foncier	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	96,61 k€	50,75 k€	190,36 %	90,36 %
Frais personnel	289,58 k€	265,76 k€	108,96 %	8,96 %
Total	386,20 k€	316,51 k€	122,01 %	22,01 %

Comprend l'urbanisme, le foncier et l'EPF. On remarquera une forte augmentation exceptionnelle en lien avec le remboursement des annuités de l'EPF après la vente du bâtiment « Guy Noël » en portage avec ce dernier.

Direction/Secrétariat	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	17,40 k€	0,63 k€	2 766,82 %	2 666,82 %
Frais personnel	146,02 k€	136,83 k€	106,71 %	6,71 %
Total	163,42 k€	137,46 k€	118,88 %	18,88 %

Comprend toutes les charges administratives, honoraires et documentations.

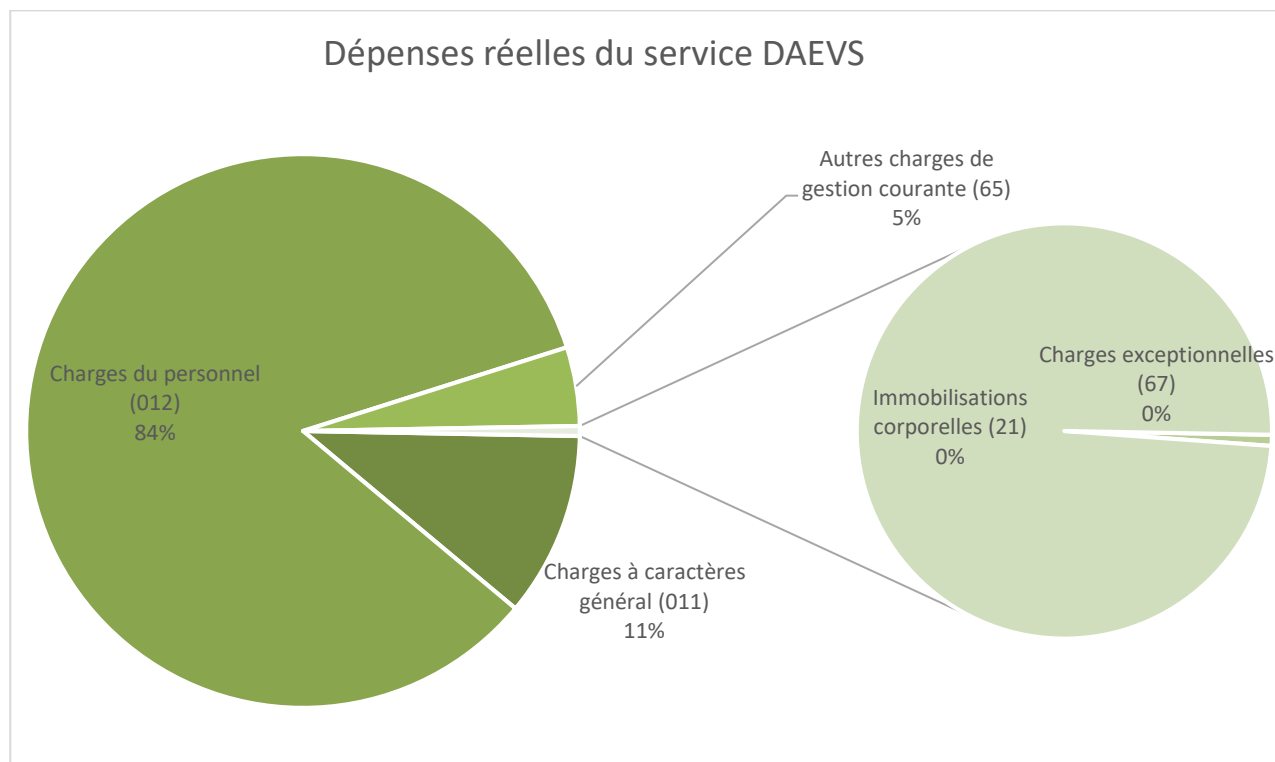
Garage	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	110,11 k€	115,58 k€	95,27 %	-4,73 %
Frais personnel	53,79 k€	53,34 k€	100,84 %	0,84 %
Total	163,90 k€	168,92 k€	97,03 %	-2,97 %

Comprend l'entretien de tous les véhicules de tous services confondus.

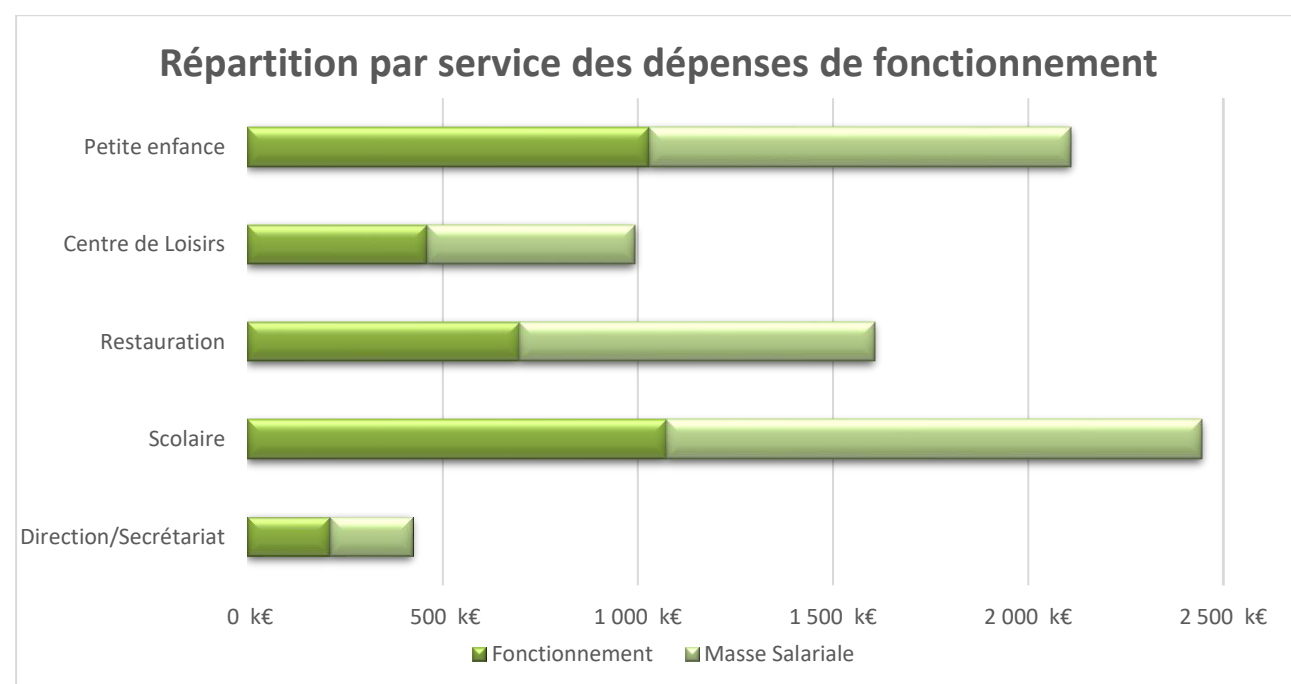
Dépenses réelles réalisées au titre de la Direction Action Educative et Vie Scolaire

Les dépenses des services DAEVS représentent 4 128 k€. Les charges du personnel représentent 3 469 k€

Par nature, les dépenses réelles réalisées au titre du service sont les suivantes :



Par services, la répartition de ces mêmes dépenses est la suivante :



Scolaire	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	299,49 k€	232,64 k€	128,74 %	28,74 %
Frais personnel	1 073,09 k€	1 586,05 k€	67,66 %	-32,34 %
Total	1 372,58 k€	1 818,68 k€	75,47 %	-24,53 %

Comprend les fournitures scolaires/activités manuelles/artistiques/jeux, les abonnements aux magazines éducatifs, le petit équipement des classes et RASED, les produits pharmaceutiques, les produits d'entretien pour les écoles, le transport scolaire pour le cinéma, les gymnases et la médiathèque, l'entretien des vélos et matériel sportif adapté, les subventions aux écoles pour leurs projets culturels et la dotation à l'école privée.

Petite enfance	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	51,71 k€	46,79 k€	110,52 %	10,52 %
Frais personnel	1 028,43 k€	925,58 k€	111,11 %	11,11 %
Total	1 080,15 k€	972,37 k€	111,08 %	11,08 %

Comprend tout le Pôle Petite Enfance y compris le Relais Petite Enfance avec les couches et l'alimentation, les jeux, l'entretien des locaux, du linge, surchaussures.

Restauration	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	212,99 k€	230,09 k€	92,57 %	-7,43 %
Frais personnel	696,51 k€	433,02 k€	160,85 %	60,85 %
Total	909,50 k€	663,11 k€	137,16 %	37,16 %

Comprend l'alimentation des restaurants scolaires, les équipements de la cuisine et les produits d'entretiens

Centres de Loisirs	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	71,10 k€	58,98 k€	120,57 %	20,57 %
Frais personnel	460,03 k€	194,87 k€	236,08 %	136,08 %
Total	531,14 k€	253,84 k€	209,24 %	109,24 %

Comprend les frais des 2 Centres de Loisirs de la Commune (Les renardeaux, et Château des Echelles). Alimentation, équipements et subventions de fonctionnement.

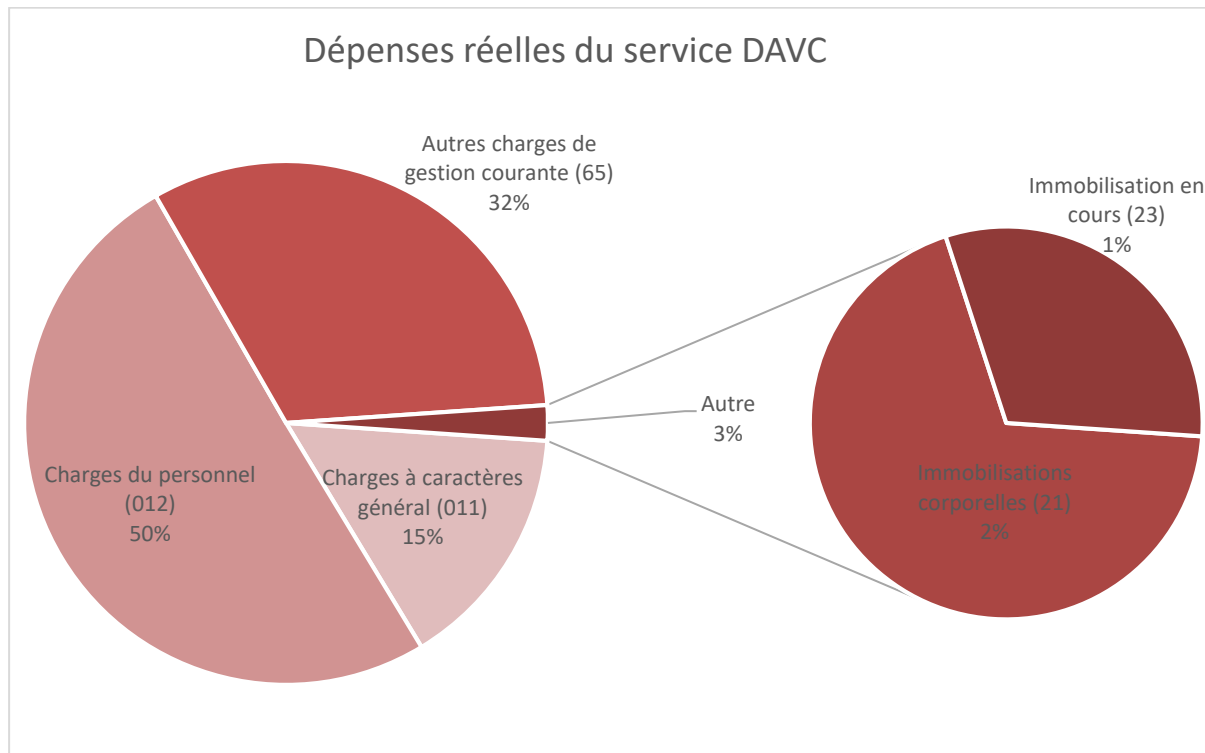
Direction/Secrétariat	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	0,00 k€	0,00 k€		
Frais personnel	211,26 k€	447,79 k€	47,18 %	-52,82 %
Total	211,26 k€	447,79 k€	47,18 %	-52,82 %

Les frais de fonctionnement sont répartis au sein des services ci-dessus en fonction de l'affectations du personnel.

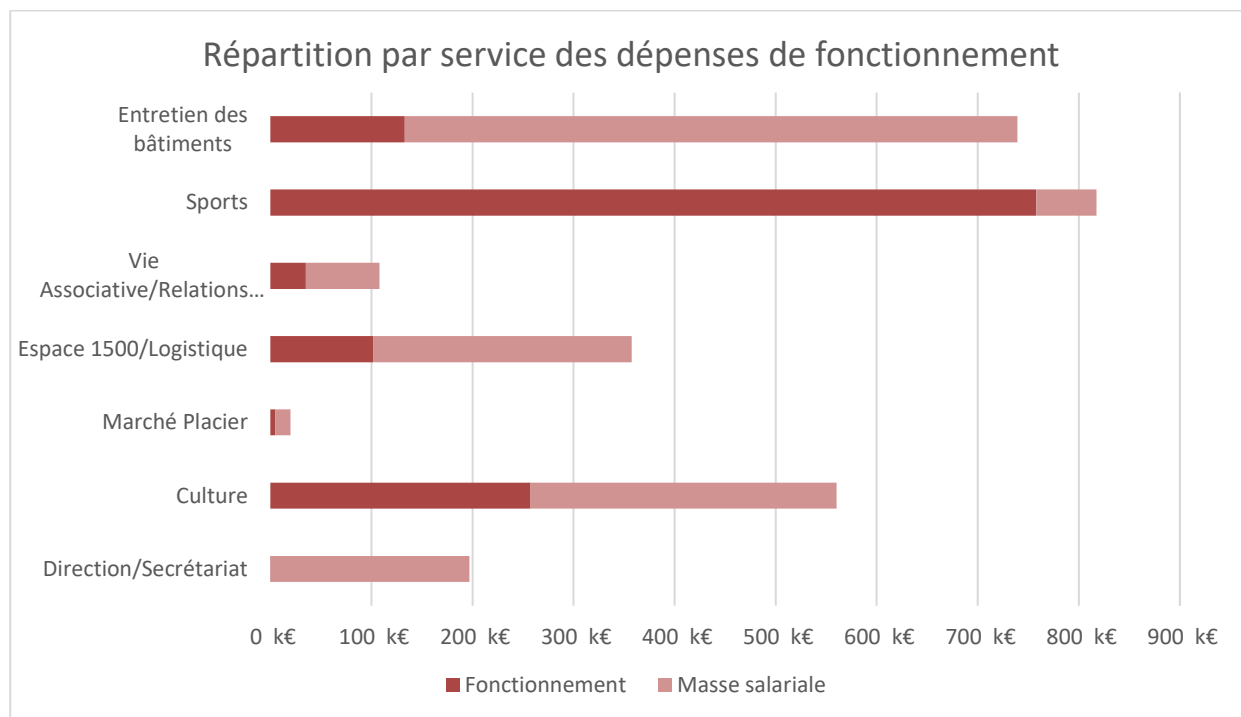
Dépenses réelles réalisées au titre de la Direction Animation et Vie de la Cité

Les dépenses des services DAVC représentent 3 027 k€. Les charges du personnel représentent 1 524 k€.

Par nature, les dépenses réelles réalisées au titre du service sont les suivantes :



Par services, la répartition de ces mêmes dépenses est la suivante :



Entretien	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	133,04 k€	158,17 k€	84,11 %	-15,89 %
Frais personnel	606,21 k€	622,77 k€	97,34 %	-2,66 %
	739,25 k€	780,94 k€	94,66 %	-5,34 %

Comprend les produits et petits matériels d'entretien, la location de la WII, le marché d'entretien du gymnase de la Plaine de l'Ain, ainsi que le marché Sécurité des bâtiments (Sécuritas)

Sport	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	758,03 k€	678,27 k€	111,76 %	11,76 %
Frais personnel	59,27 k€	57,63 k€	102,84 %	2,84 %
	817,30 k€	735,90 k€	111,06 %	11,06 %

Comprend les documentations, la maintenance des tableaux des sports, le petit équipement, et l'entretien des stades ainsi que les subventions aux associations sportives et la participation du Centre Nautique (en augmentation de 11,53%, soit 69,23k€)

Culture	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	257,46 k€	185,76 k€		138,59 %
Frais personnel	302,81 k€	275,70 k€		109,83 %
	560,26 k€	461,46 k€		121,41 %

Comprend les livres/BD/abonnements/animations/petits équipements de la Médiathèque, les animations de la culture, ainsi que les subventions aux associations culturelles

Espace 1500/Logistique	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	101,62 k€	205,39 k€	49,48 %	-50,52 %
Frais personnel	255,88 k€	267,43 k€	95,68 %	-4,32 %
	357,50 k€	472,82 k€	75,61 %	-24,39 %

Comprend l'achat de petits équipements, la maintenance des équipements de l'Espace 1500 et manifestations diverses. Suite à une nouvelle réglementation, les frais de personnels 2023 comprennent en sus les rémunérations des intermittents du spectacle qui étaient préalablement imputées en charge de fonctionnement

Direction/Secrétariat	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	0,11 k€	0,00 k€	NC	NC
Frais personnel	196,76 k€	178,51 k€	110,23 %	10,23 %
	196,87 k€	178,51 k€	110,29 %	10,29 %

Comprend les documentations techniques et petits équipements.

Vie Associative/Relations publiques	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	35,22 k€	28,98 k€	121,54 %	21,54 %
Frais personnel	72,67 k€	70,24 k€	103,46 %	3,46 %
	107,89 k€	99,21 k€	108,74 %	8,74 %

Comprend les dépenses d'alimentations aux cérémonies et autres festivités ainsi que la prise en charge du transport pour l'association du CLAPA.

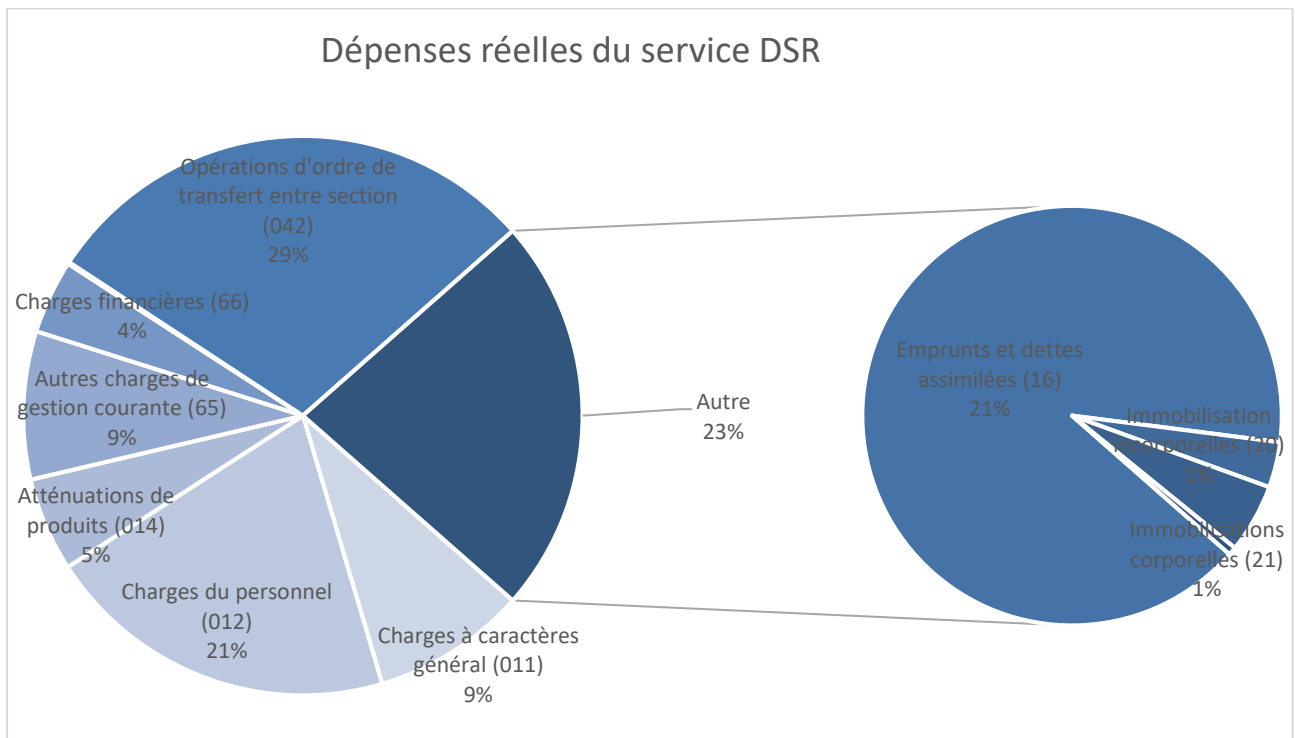
Droit de place	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	5,03 k€	4,55 k€	110,66 %	10,66 %
Frais personnel	15,00 k€	12,41 k€	120,89 %	20,89 %
	20,04 k€	16,96 k€	118,15 %	18,15 %

Comprend les animations des marchés forains (location de manège, achat de lots pour les tombolas...)

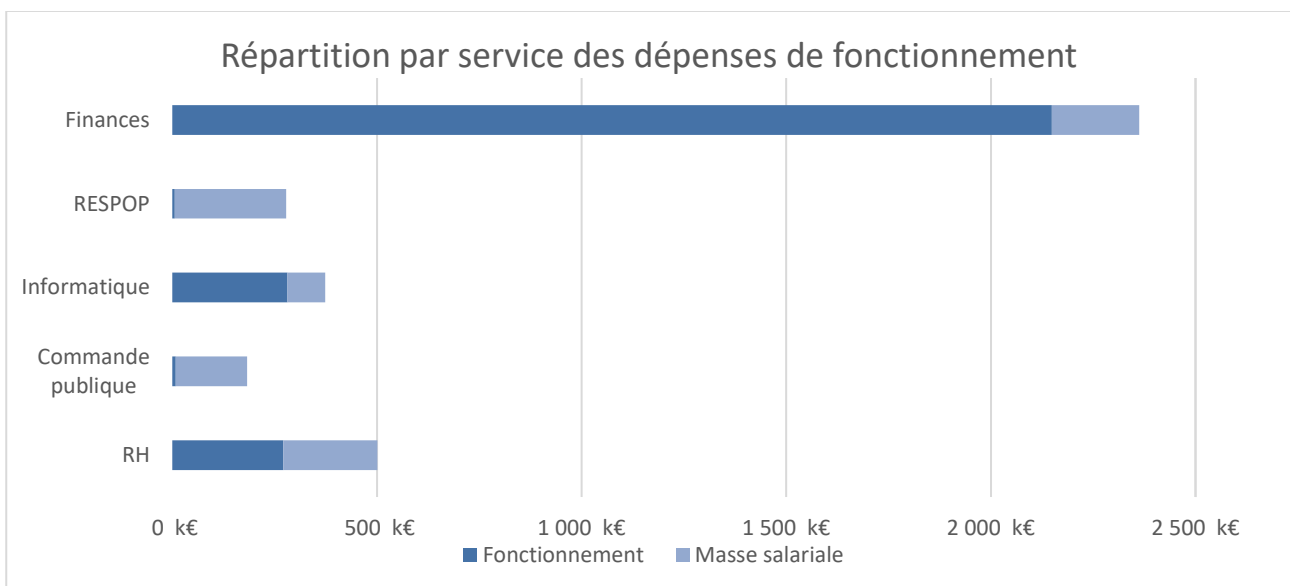
Dépenses réelles réalisées au titre de la Direction des Services Ressources

Les dépenses des services DSR représentent 4 838 k€. Les charges du personnel représentent 983 k€.

Par nature, les dépenses réelles réalisées au titre du service sont les suivantes :



Par services, la répartition de ces mêmes dépenses est la suivante :



Finances	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	2 148,98 k€	2 194,47 k€	97,93 %	-2,07 %
Frais personnel	213,44 k€	256,08 k€	83,35 %	-16,65 %
Total	2 362,43 k€	2 450,55 k€	96,40 %	-3,60 %

Comprend les assurances de la Commune (Dommage aux biens, flotte auto, responsabilité civile), les taxes foncières, les intérêts d'emprunts, les frais de missions des agents ainsi que les fournitures administratives de tous les services sauf écoles (papier, fournitures de bureaux, Claviers, souris,...).

RH	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	271,19 k€	254,66 k€	106,49 %	6,49 %
Frais personnel	229,73 k€	182,68 k€	125,75 %	25,75 %
Total	500,92 k€	437,34 k€	114,54 %	14,54 %

Comprend l'assurance statutaire des agents, la documentation, la location de salle pour la médecine de prévention, les frais de visite médicale du personnel, la formation et l'adhésion au CNAS.

Informatique	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	281,27 k€	202,67 k€	138,78 %	38,78 %
Frais personnel	92,70 k€	91,77 k€	101,02 %	1,02 %
Total	373,97 k€	294,44 k€	127,01 %	27,01 %

Comprend les abonnements téléphoniques et internet, les maintenances des logiciels, la location/maintenance/copies des copieurs, l'achat de petits équipements (écran, PC de faible valeur).

RESPOP	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	6,06 k€	4,42 k€	137,10 %	37,10 %
Frais personnel	272,21 k€	262,74 k€	103,61 %	3,61 %
Total	278,27 k€	267,16 k€	104,16 %	4,16 %

Comprend le petit équipement des cimetières, de l'état civil (livraison de naissance, de mariages...) et les frais d'obsèques des indigents.

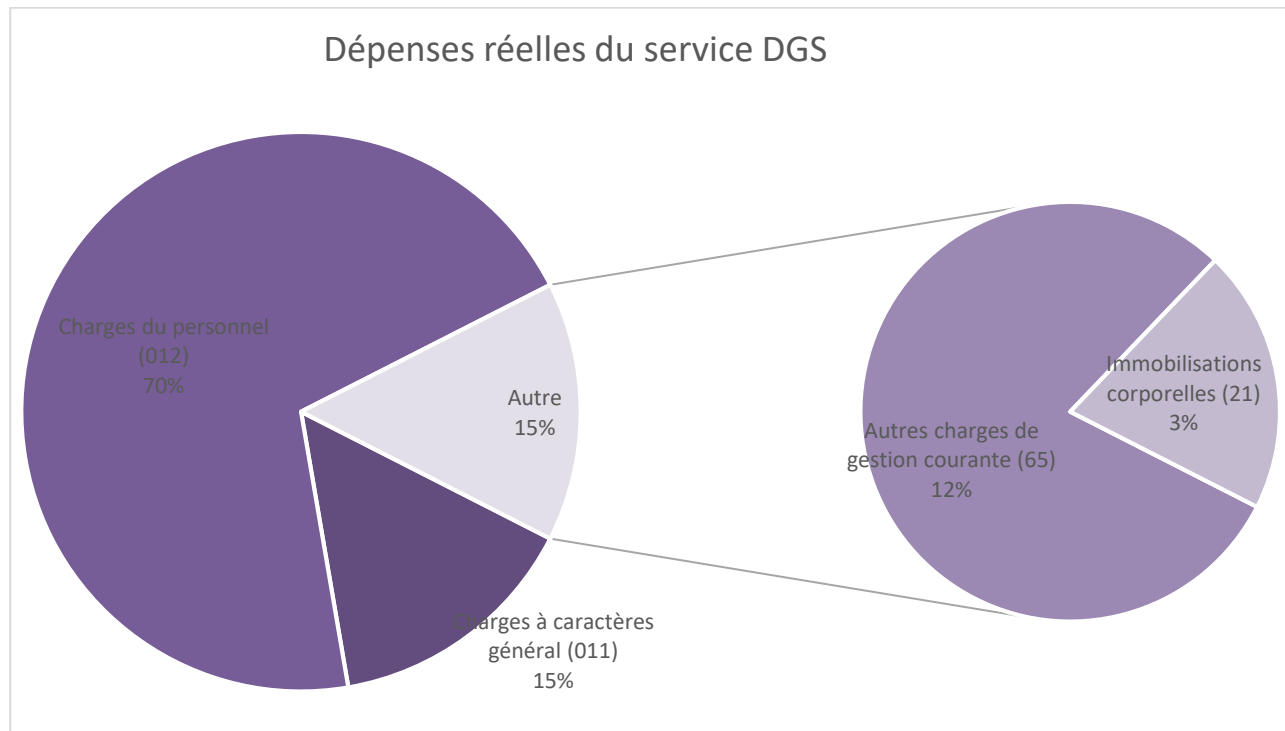
Cde Publique	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	8,10 k€	25,03 k€	32,35 %	-67,65 %
Frais personnel	175,05 k€	139,45 k€	125,53 %	25,53 %
Total	183,15 k€	164,48 k€	111,35 %	11,35 %

Comprends uniquement les frais de parutions des marchés publics. Etant mutualisée avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, une partie leur est refacturée.

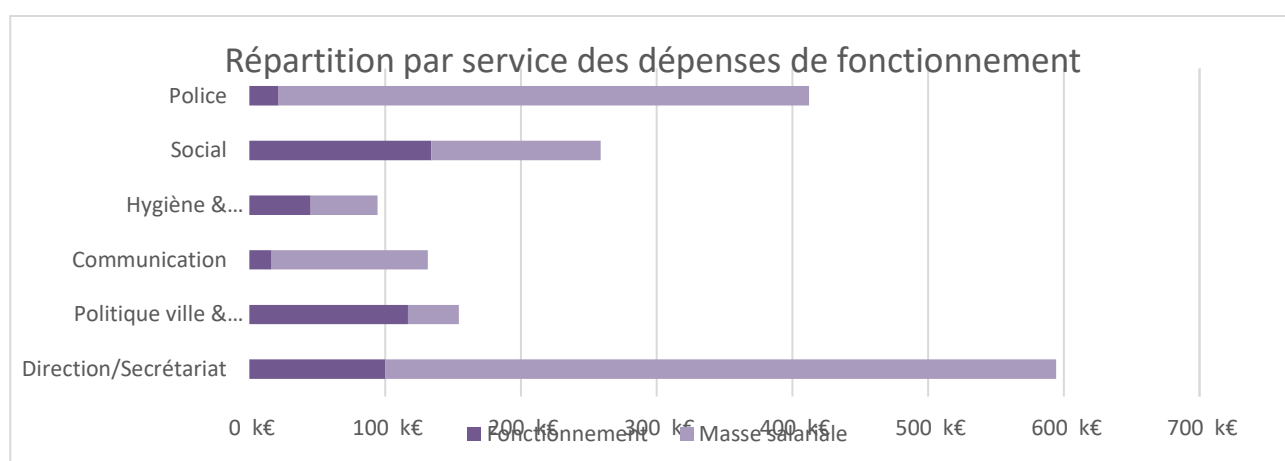
Dépenses réelles réalisées au titre de la Direction Générale des Services

Les dépenses des services DGS représentent 1 638 k€. Les charges du personnel représentent 1 138 k€

Par nature, les dépenses réelles réalisées au titre du service sont les suivantes :



Par services, la répartition de ces mêmes dépenses est la suivante :



Direction/Secrétariat	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	100,09 k€	82,94 k€	120,68 %	20,68 %
Frais personnel	494,20 k€	428,46 k€	115,34 %	15,34 %
Total	594,29 k€	511,39 k€	116,21 %	16,21 %

Comprend les abonnements, l'affranchissement, les honoraires juridiques, les reliures du Conseil Municipal, les gerbes de cérémonies, les charges d'Espace d'un été, les animations de quartiers, le jumelage, petits équipements. Les frais du personnel comprennent également les indemnités des élus et la rémunération du personnel du CCAS.

Police	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	21,16 k€	19,86 k€	106,56 %	6,56 %
Frais personnel	391,10 k€	393,63 k€	99,36 %	-0,64 %
Total	412,26 k€	413,49 k€	99,70 %	-0,30 %

Comprend la fourrière animale, la maintenance des radios, les cartes professionnelles et l'entretien des vélos.

Social	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	134,06 k€	158,98 k€	84,32 %	-15,68 %
Frais personnel	124,81 k€	100,19 k€	124,58 %	24,58 %
Total	258,87 k€	259,17 k€	99,89 %	-0,11 %

Comprend les animations VADA (alimentation, spectacles, animations et sorties, équipements, lotos), l'équipement et gestion du logement d'urgence, les subventions aux associations sociales.

Politique/Jeunesse	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	116,84 k€	80,67 k€	144,83 %	44,83 %
Frais personnel	37,43 k€	49,20 k€	76,08 %	-23,92 %
Total	154,27 k€	129,87 k€	118,79 %	18,79 %

Comprend la politique de la ville (la participation à la prévention spécialisée (27k€), participation aux distributeurs de billet de la gare, la fourrière automobile. Le CLSPD (les fresques des concentrateurs électriques, les caméras de surveillances (abonnements, maintenances)).

La partie Jeunesse, nouveau service créée en cours d'année comprend le Conseil Municipal des Jeunes, les activités des jeunes (projet argent de poche, cinéma, Festy Summer, concert, musée), les activités des stages découvertes réalisées pendant les vacances scolaires (transport, cinéma, piscine, karting, voile, observatoire, ferme, luge ...) et petits équipements.

Communication	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	16,40 k€	48,83 k€	33,58 %	-66,42 %
Frais personnel	114,95 k€	93,88 k€	122,45 %	22,45 %
Total	131,35 k€	142,71 k€	92,04 %	-7,96 %

Comprend les impressions (flyers, planimètre, pass résident, carte de visite, bache publicitaire, journée du patrimoine, festivités, le lien), les chèques cadeaux pour les retraités, médailles du travail, jumelage, panneaux Pocket. Les charges du personnel ont augmenté de 22,45% suite au recrutement d'un agent mais se répercute sur la baisse des charges de fonctionnement puisque la conception est désormais réalisée en interne.

Hygiène et Sécurité	2023	2022	Variation	Evolution
Charges fonctionnement	45,06 k€	45,25 k€	99,59 %	-0,41 %
Frais personnel	49,29 k€	45,49 k€	108,35 %	8,35 %
Total	94,35 k€	90,74 k€	103,98 %	3,98 %

Comprend le contrôle des PEI, DAE et DECI, vêtements de travail et EPI, consommables des trousseaux de premiers secours

4) Les recettes de fonctionnement

Par chapitre budgétaire, l'exécution des recettes sur l'exercice 2023 est la suivante :

Recettes fonctionnement - en milliers d'euros	Budget annuel 2023	Exécution 2023	Taux d'exécution
013 - ATTENUATION DE CHARGES	57,00 k€	86,25 k€	151,32 %
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 039,17 k€	1 110,25 k€	106,84 %
731 - FISCALITE LOCALE	9 695,82 k€	9 785,40 k€	100,92 %
73 - IMPOTS ET TAXES	3 430,57 k€	3 431,54 k€	100,03 %
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 800,37 k€	3 098,46 k€	110,64 %
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	756,36 k€	1 036,92 k€	137,09 %
RECETTES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT	17 779,28 k€	18 548,82 k€	104,33 %
76 - PRODUITS FINANCIERS	1,06 k€	1,06 k€	100,00 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	10,00 k€	576,70 k€	5 766,96 %
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	0,00 k€	0,00 k€	0,00 %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (e)	17 790,35 k€	19 126,58 k€	107,51 %
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	208,35 k€	154,13 k€	73,98 %
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (f)	208,35 k€	154,13 k€	73,98 %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (g=e+f)	17 998,70 k€	19 280,71 k€	107,12 %

* le chapitre 002 ne fait l'objet d'aucune exécution budgétaire conformément à l'instruction budgétaire et comptable M57

La commune confirmant son choix de prudence dans sa programmation des recettes au BP 2023, à l'instar des précédentes années, ces prévisions se sont avérées dépassées, ce qui permet d'apporter une marge de manœuvre supplémentaire à la Ville et d'absorber les éventuelles dépenses ou évolutions qui n'auraient pas pu être anticipées.

Les principaux postes s'établissent à un taux d'accomplissement des recettes de fonctionnement de 107.12 % au regard du prévisionnel du budget annuel :

- Produits des services du domaine et ventes diverses 106.34 % d'exécution contre 105.76% en 2022,
- Fiscalité locale 100.92 % d'exécution contre 109.96% en 2022,
- Impôts et taxes 100.03 % contre 100.20 % en 2022
- Dotations et participations 110.64 % d'exécution contre 97.34 % en 2022.

Les prévisions prudentes réalisées par la Commune lors de la préparation budgétaire permettent ainsi de ne pas créer de déficit en raison d'une surestimation des recettes potentielles.

L'évolution de chaque poste par rapport à 2023 est la suivante :

Recettes hors chapitre 023* - en milliers d'euros	Exécution 2022	Exécution 2023	Evolution en valeurs	Evolution en %
013 - ATTENUATION DE CHARGES	79,96 k€	86,25 k€	6,29 k€	7,87 %
70 - PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 005,02 k€	1 110,25 k€	105,23 k€	10,47 %
731 - FISCALITE LOCALE	9 586,55 k€	9 785,40 k€	198,85 k€	2,07 %
73 - IMPOTS ET TAXES	3 363,28 k€	3 431,54 k€	68,26 k€	2,03 %
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 770,84 k€	3 098,46 k€	327,61 k€	11,82 %
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	879,84 k€	1 036,92 k€	157,08 k€	17,85 %
RECETTES DE GESTION DE FONCTIONNEMENT	17 685,50 k€	18 548,82 k€	863,32 k€	4,88 %
76 - PRODUITS FINANCIERS	2,22 k€	1,06 k€	-1,16 k€	-52,24 %
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	868,85 k€	576,70 k€	-292,15 k€	-33,63 %
78 - REPRISE SUR AMORTISSEMENTS	0,00 k€	0,00 k€	0,00 k€	0,00 %
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT (e)	18 556,57 k€	19 126,58 k€	570,01 k€	3,07 %
042 - OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	91,77 k€	154,13 k€	62,36 k€	67,95 %
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT (f)	91,77 k€	154,13 k€	62,36 k€	67,95 %
RECETTES DE FONCTIONNEMENT (g=e+f)	18 648,34 k€	19 280,71 k€	632,37 k€	3,39 %
002 - EXEDENT REPORTE FONCTIONNEMENT (h)	3 831,31 k€	6 865,11 k€	3 033,79 k€	79,18 %
TOTAL GENERAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (g+h)	22 479,65 k€	26 145,82 k€	3 666,17 k€	16,31 %

L'évolution globale des recettes réelles de fonctionnement est en augmentation de 3.39 %.

Dans la continuité de 2022, les recettes issues des produits des services et du domaine poursuivent leur progression (+10.47 %).

Le produit des impôts et taxes, chapitre 73, poursuit son évolution (+ 2.03 %, + 68 k€). Également, le produit issu de la fiscalité directe du chapitre 731 est en hausse de près de 199 k€ et s'élève en 2023 à 9 785 k€. Cette tendance confirme un certain dynamisme économique et démographique de la commune. Cependant, les droits de mutation à l'instar de 2022 ont vu une baisse 47.22 % représentant un delta par rapport à l'année 2022 de 516 k€.

Le produit enregistré sur le chapitre 74 « dotations et participations » est en augmentation de près de 11.82 % (327 k€). Pour la première année depuis très longtemps, la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) est en très légère augmentation (1.47 %) de 15 k€. La dotation de péréquation est pour sa part en forte baisse (-77.78 %) et s'établit à 3.9 k€. La dotation de solidarité urbaine se voit en augmentation à l'instar de l'année dernière (5.26 k€) pour un montant total de 474 k€. Parallèlement, la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) aux activités

organisées dans le cadre de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse est en stagnation au regard de 2022 à près de 886 k€.

Le chapitre 75 qui retrace les autres recettes de gestion courante (location de salles, location du domaine privé, baux ruraux, etc...) s'élève à 157 k€, en augmentation de 17.85 k€ par rapport à 2022. Cette augmentation exceptionnelle est en lien avec le remboursement des mensualités de l'EPF pour la vente de Guy Noël (224k€) et le remboursement des dégradations sur l'école Jean Jaurès (7.5k€).

Le produit du chapitre 013 atténuations de charges comprend principalement le remboursement des indemnités journalières reversées pour les agents absents pour raison de santé. Celui-ci s'élève à 86 k€ en 2023, soit une augmentation de 7.87 %.

Concernant les produits exceptionnels, le chapitre 77 a enregistré en 2023 une baisse de 292 k€, en lien le volume des cessions d'immobilisations 575 k€ (257 k€ Dynacité, 199 k€ d'une parcelle au Pré Brondel, 18 k€ de la CCPA parcelle du Triangle d'Activité à l'angle des avenues André Citroën et de la Libération, 68k€ pour Sémard, 34 k€ de petites cessions diverses à des particuliers).

5) L'exécution 2023 de la section d'investissement

➔- Les dépenses d'équipement propre à la commune

Le volume des dépenses d'équipement réalisé sur l'exercice 2023 est de 2 711 k€ :

Chapitre - en milliers d'euros	Budget annuel 2023	Exécution 2023	Reste à réaliser 2023	Taux d'exécution
20 – Immobilisations incorporelles	208,39 k€	96,00 k€	41,10 k€	46,07 %
204 – Subvention d'équipement versée	378,81 k€	29,80 k€	148,62 k€	7,87 %
21 – Immobilisations corporelles	2 513,20 k€	1 409,46 k€	61,22 k€	56,08 %
23 – Immobilisations en cours	6 923,87 k€	1 118,76 k€	479,11 k€	16,16 %
27 - Autres immobilisations financières	493,41 k€	57,43 k€		11,64 %
Total dépenses d'équipement	10 517,68 k€	2 711,44 k€	730,05 k€	25,78 %

Le taux d'exécution des dépenses d'équipement brut est de 25.78 % en 2023 contre 29.47 % en 2022. Cette diminution du taux d'exécution se justifie par l'intégration du résultat du compte administratif de l'exercice 2022, en juin 2023 pour 261 k€.

Au-delà, ce taux d'exécution qui apparait particulièrement faible doit être pris avec réserve. En effet, il convient de rappeler qu'à ce jour le résultat cumulé des années antérieures que la Ville a intégré s'élevait pour 2023 à 7 126 k€ €. Ces sommes, ayant vocation à financer les projets principalement sur 2024 et 2025, elles ne sont par conséquent pas mobilisées sur 2023 et ont donc pour conséquent une inexécution importante du budget.

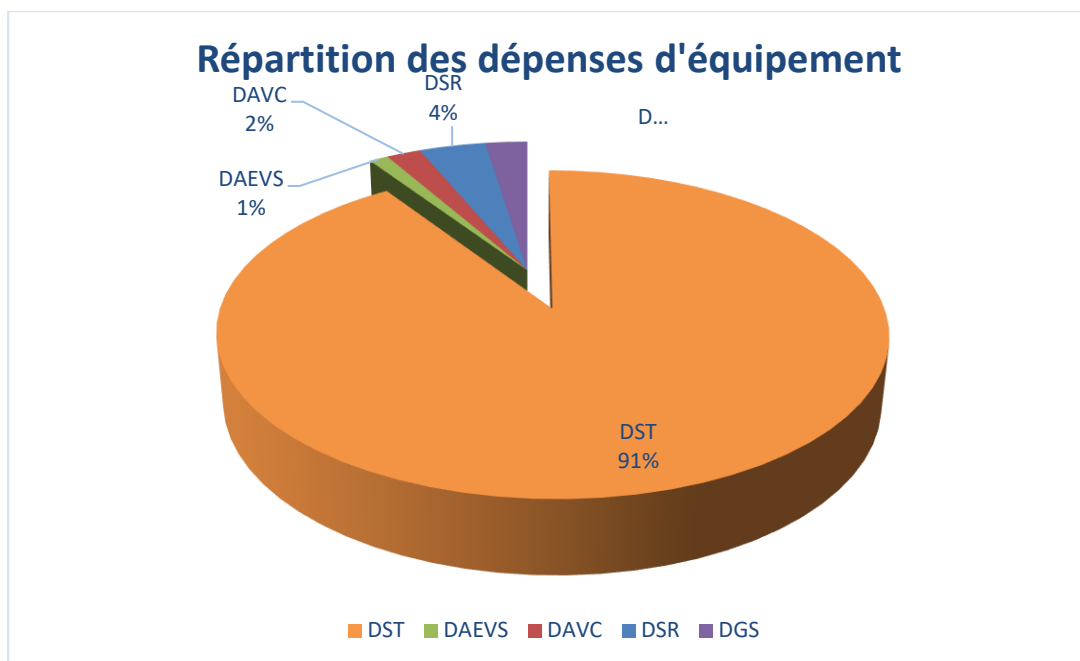


Tableau onglet DI Equipement

Près de 90 % des dépenses d'équipement réalisées sur 2023 ont été portées par les services techniques. Ainsi, 937 k€ ont été mobilisés pour procéder à la démolition des « 4 coins ». En termes de voirie, 829 k€ ont été investis pour l'entretien et la rénovation des axes : Prolongation de Martin Luther King (544 k€), fin du parking Jacquinet (39 k€), viabilisation du Carré Rochet (74 k€) Avenue Colonel Chambonnet 30 k€), ponts de Vareilles (9 k€) et l'évolution de l'éclairage public vers un système en leds (18 k€).

L'entretien du patrimoine bâti a mobilisé près de 400 k€ pour la maintenance et changements de chaudières (117 k€), la réalisation d'un Hangar de stockage pour les associations (91 k€), la réfection de la toiture du club House (35 k€), la sécurisation du Lac Bleu (24 k€), les menuiseries du Château des Allymes (31 k€), les menuiseries de la maison des sociétés (29 k€), les peintures de l'école Jean Jaurès (32 k€), la réfection de la salle d'escrime (8 k€), les études de la toiture Jules Ferry (12 k€) et des matériels divers de plomberie (12 k€).

De manière générale, divers matériels ont été acquis, tel le nécessaire pour l'arrosage automatique (6 k€), des matériels pour les espaces verts (6 k€), des batteries pour le charriot élévateur (7 k€) ou divers petits outils (3 k€).

Deux parcelles / bâtiments ont été acquis : Champ de la Croix (55 k€) et le bar Lodyvan (40 k€). Des relevés et diagnostics topographiques ont été réalisés (57 k€), et les échéances EPF remboursées (57 k€).

En termes de sécurité, le déploiement de la vidéoprotection s'est poursuivi (16 k€) et le renouvellement des équipements de défense incendie également (46 k€). Divers investissements ont été réalisés pour la reprise des terrains extérieurs des tennis (17 k€), le tableau d'affichage des scores de Cordier (8 k€), la mise en place d'un automate de prêt à la médiathèque (8 k€), l'acquisition d'autolaveuses (7 k€), ou encore l'achat d'un four mixte (22 k€).

Conformément à l'avancé des projets, une Autorisation de Programme et ses Crédits de Paiement (APCP) concernant les projets ont été délibérés et rappelés ci-dessous :

AMENAGEMENT PLACE SEMARD ET CONTRE PARTIE FONCIERE (ANRU)

Montant AP N°01	CP 2022	CP 2023	CP 2024	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP 2028
8 164 388,52 €	44 229,60 €	18 538,92 €	95 000,00 €	1 068 500,00 €	243 350,00 €	3 436 000,00 €	3 258 770,00 €

VIDEO PROTECTION

Montant AP N°02	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP 2024
303 285,42 €	16 701,72 €	49 679,76 €	16 373,40 €	220 530,54 €

AMENAGEMENT URBAIN

Montant AP N°03	CP 2023	CP 2024	CP 2025
2 274 190,40 €	38 635,80 €	218 554,60 €	2 017 000,00 €

REFECTION DES COUVERTURES ECOLE JULES FERRY

Montant AP N°05	CP 2023	CP 2024
753 500,50 €	11 755,50 €	741 745,00 €

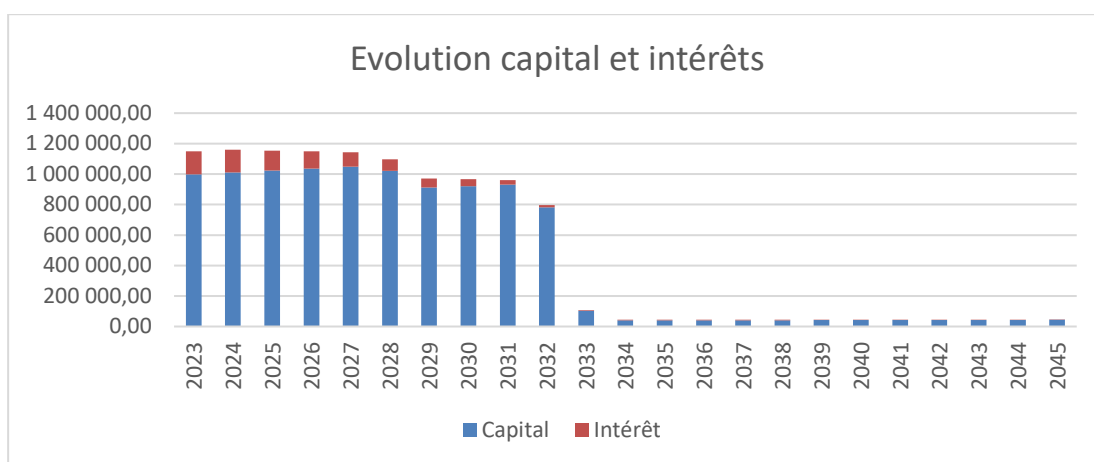
INSTRUMENTATION EGLISE DE LA VILLE

Montant AP N°06	CP 2023	CP 2024
37 540,00 €	- €	37 540,00 €

6) Les autres dépenses d'investissement

Tout d'abord, les dépenses liées à la dette, enregistrées sur le chapitre 16, représentent un volume de 999 k€ (capital). Pour information, les intérêts, qui en revanche ne sont pas impactés en investissement, s'élèvent à 150.9 k€.

Le profil d'extinction de la dette est le suivant :



S'agissant des opérations d'ordre, elles s'élèvent à 248 k€ :

- Travaux en régie : 118 k€,
- Amortissements des subventions : 35 k€
- Opérations patrimoniales : 95 k€.

7) Les recettes d'investissements

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent en 2023 à 3 296 k€ d'euros. Elles se répartissent, par chapitre budgétaire, ainsi :

Chapitre - en milliers d'euros	Budget annuel 2023	Exécution 2023	Reste à réaliser 2023	Taux d'exécution
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	838,03 k€	327,88 k€	93,33 k€	39,12 %
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 k€	0,00 k€		0,00 %
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	0,00 k€	0,00 k€		0,00 %
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00 k€	0,00 k€		0,00 %
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 k€	0,00 k€		0,00 %
RECETTES D'EQUIPEMENT (i)	838,03 k€	327,88 k€	93,33 k€	39,12 %
10 - DOTATION, FONDS DIVERS ET RESERVES	648,91 k€	595,76 k€		91,81 %
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	379,58 k€	0,00 k€		0,00 %
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	873,56 k€	873,56 k€		100,00 %
024 - PRODUITS DES CESSIONS	678,65 k€	0,00 k€		0,00 %
RECETTES FINANCIERES D'INVESTISSEMENT (i)	2 580,69 k€	1 469,32 k€	0,00 k€	56,93 %
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT (m)	3 418,72 k€	1 797,19 k€	93,33 k€	52,57 %
040 - OPERATIONS ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 135,00 k€	1 405,21 k€		123,81 %
041 - OPERATIONS PATRIMONIALES	661,05 k€	94,07 k€		14,23 %
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT (n)	1 796,05 k€	1 499,27 k€	0,00 k€	83,48 %
RECETTES D'INVESTISSEMENT (o=m+n)	5 214,77 k€	3 296,47 k€	93,33 k€	63,21 %

Les recettes enregistrées au chapitre 10 s'élèvent à 716.57 k€. Elles se décomposent comme suit :

- FCTVA : 214 k€ en baisse de 77.80 % ;
- Taxe d'aménagement : 381 k€, en hausse de 12.07 % ;

Concernant les subventions d'investissement, les recettes sont les suivantes :

- Etat : Amendes de police (108.7 k€), extension des horaires de la médiathèque (19 k€)
- Région : Dalle béton arrêt de bus (9.6 k€), solde Haissor (8.4 k€) solde AMI femme en grande difficulté (1 k€)
- CCPA : Rue Martin Luther King (93 k€), solde parking Jacquinet (14.5 k€) ;
- Inspection académique : Plan de relance numérique (46 k€)
- Conseil départemental : Vidéo protection (20 k€) ;
- SIEA : Eclairage public (3.8 k€) ;
- CAF : Matériel ALSH (2.4 k€) ;

L'année 2023, à l'instar de 2022, n'a pas vu la mobilisation d'un emprunt.

Enfin, les opérations d'ordre, s'élevant à 1 405.21 k€, représentent la contrepartie des dépenses vues ci-devant : amortissement des immobilisations, écritures réalisées dans le cadre des cessions d'immobilisation.

8) Les résultats budgétaires du compte financier unique 2023

Dans les tableaux qui suivent sont affichés les résultats budgétaires tels qu'ils ressortent du compte financier unique. Ils peuvent différer des résultats comptabilisés en analyse financière, ces derniers n'ayant plus vocation à se focaliser sur des indicateurs tels que la formation de l'épargne ou le moyen utilisé pour financer les investissements (épargne, fonds propres, emprunt, ...).

Section de fonctionnement	
Recettes	19 280 710,59 €
Dépenses	16 557 874,46 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice	2 722 836,13 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002)	6 865 105,90 €
Résultat de fonctionnement cumulé	9 587 942,03 €

Section d'investissement	
Recettes	3 296 467,29 €
Dépenses	3 958 687,21 €
Résultat d'investissement de l'exercice	- 662 219,92 €
Excédent d'investissement N-1 reporté (001)	261 168,41 €
Résultat d'investissement cumulé	- 401 051,51 €

Reste à réaliser Recettes	93 331,00 €
Reste à réaliser Dépenses	730 051,06 €
Résultat des restes à réaliser	- 636 720,06 €

Besoin de financement	- 1 037 771,57 €
-----------------------	------------------

Résultat de clôture N-1	8 550 170,46 €
--------------------------------	-----------------------

9) L'affectation du résultat 2023 pour le budget principal

L'instruction comptable M57 oblige la commune à affecter le résultat excédentaire dégagé en fonctionnement à :

- en priorité à la couverture du besoin de financement équivalent au résultat de la section d'investissement auquel se rajoute le solde des restes à réaliser,
- pour le surplus, soit au maintien de cet excédent en section de fonctionnement, soit en une dotation complémentaire inscrite en réserve en section d'investissement.

Résultat de fonctionnement de l'exercice (a)	2 722 836,13 €
Excédent de fonctionnement N-1 reporté (002) (b)	6 865 105,90 €
Résultat de fonctionnement cumulé (c=a+b)	9 587 942,03 €

Résultat d'investissement de l'exercice (d)	- 662 219,92 €
Excédent d'investissement N-1 reporté (001) e	261 168,41 €
Résultat d'investissement cumulé (f=d+e)	- 401 051,51 €

Reste à réaliser de l'exercice (g)	- 636 720,06 €
------------------------------------	----------------

Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement (c = a+b) au compte 002 "Résultat de fonctionnement reporté"	9 587 942,03 €
Besoin de financement de la section d'investissement (f=d+e) au compte 001 "Résultat d'investissement reporté"	- 401 051,51 €
Besoin de financement de la section d'investissement avec RAR (h = f+g) au compte 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés"	-1 037 771,57 €